



Enfant qui boite ou refuse de marcher

🕒 paru le 20/11/2019 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Les enfants de moins de six ans ont souvent du mal à dire clairement où ils ont mal. C'est pourquoi il est utile de savoir ce qui peut amener un bambin ou un tout-petit à refuser de marcher ou à boiter.

Les deux causes les plus fréquentes pour lesquelles un jeune enfant refuse (subitement) de mettre un pied devant l'autre sont

- un accident avec lésion (un banal épanchement de sang ou une fracture)
- une infection articulaire « stérile » transitoire de la hanche, plusieurs semaines après une infection virale.

En plus, d'autres affections, plus rares, peuvent aussi entraîner une boiterie ou des problèmes de marche :

- infection bactérienne d'un os (ostéite) ou d'une articulation (arthrite),
- problème de hanche,
- affection rhumatismale,
- maltraitance,
- leucémie ou autre affection maligne.

Comment la reconnaître ?

La raison qui explique qu'un enfant refuse de mettre un pied devant l'autre ou qu'il boîte est la douleur. L'origine du problème peut être locale, comme un épanchement de sang ou une fracture suite à une chute. Soyez donc toujours attentif si vous voyez des bleus. Si c'est le cas, regardez aussi s'il y a ailleurs.

En cas d'inflammation, vous constatez un gonflement, une rougeur et une chaleur localisés. Vous pouvez vous faire une idée assez précise en le touchant avec le dos de votre main, et en comparant les côtés droit et gauche.

Des symptômes généraux tels que fièvre et perte d'appétit sont aussi des signes d'une infection bactérienne. Surveillez également le moment où les plaintes apparaissent. La douleur au repos indique plutôt une infection articulaire, tandis que la douleur en mouvement, pendant ou après la marche indique plutôt une lésion à un tendon ou un os.

Une boiterie qui dure plus de 7 jours est en principe toujours grave et nécessite des examens complémentaires.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le médecin vous posera des questions sur l'évolution des plaintes :

- Comment la boiterie a-t-elle commencé ? Un accident est-il à l'origine du problème ? Est-ce arrivé subitement ou progressivement ?

- Votre enfant boîte-t-il en permanence ? Remarquez-vous un rapport avec les périodes de repos, l'effort ou le sport, une maladie mal guérie ?
- Votre enfant se plaint-il de douleur ? A-t-il mal au repos ?
- Votre enfant a-t-il récemment été malade ?
- Y a-t-il de la fièvre ?

Ensuite, il demandera aussi si vous constatez une « raideur matinale », et éventuellement s'il y a des cas de maladies des muscles (myopathies) dans la famille.

Le médecin examine enfin le dos, les hanches, les genoux, le bas des jambes et les pieds. Il demandera à l'enfant de marcher et de réaliser des tests comme marcher sur les orteils et les talons, se tenir sur une jambe, s'accroupir et se relever. Cela lui donne une idée de la localisation du problème, du degré de douleur, s'il y a une limitation des mouvements, s'il s'agit d'une réaction inflammatoire, etc. Ces tests peuvent également lui donner une indication quant à la structure touchée : os ou articulation, ou plutôt muscle ou nerf.

Que pouvez-vous faire ?

Les causes les plus fréquentes d'une boiterie sont les traumatismes dus à des chutes ou des coups et une inflammation transitoire de la hanche. La meilleure chose à faire est de ne pas utiliser la jambe touchée pendant quelques jours. L'enfant ne marchera de toute façon pas s'il ressent de la douleur. Si la douleur disparaît spontanément, il recommencera à marcher de lui-même. S'il y a une amélioration dans les 3 jours, des examens complémentaires ne sont pas vraiment nécessaires. Si les plaintes durent plus d'une semaine et qu'il y a d'autres symptômes, vous devriez consulter le médecin généraliste. Il peut évaluer la cause et, si nécessaire, vous orienter vers un spécialiste pour des examens complémentaires.

Que peut faire votre médecin ?

Si aucun signe inquiétant ne ressort des examens, le médecin patientera et vous demandera de surveiller votre enfant. Il ne prescrit alors que du repos et un simple antidouleur comme du paracétamol. Les anti-inflammatoires pour une courte période permettent diminuer les signes d'inflammation. Le médecin réexaminera votre enfant si les problèmes s'aggravent ou persistent pendant plus d'une semaine.

Si le médecin soupçonne un problème au niveau d'une articulation (hanche, genou, cheville ou orteils), il vous orientera vers le spécialiste pour des examens complémentaires, comme une radiographie, un bilan sanguin et éventuellement un scanner des os. Une échographie de la hanche, du genou ou de la cheville n'est pratiquée que lorsque le médecin soupçonne une réaction inflammatoire. Cet examen lui permet de constater la présence de liquide dans l'articulation.

En savoir plus ?

- [Paracétamol - CBIP - Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Anti-inflammatoires non-stéroïdiens - CBIP - Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Mon enfant va passer une échographie - Sparadrap](#)
- [Mon enfant va passer une radio - Sparadrap](#)
- [Mon enfant va passer un scanner - Sparadrap](#)
- [La prise de sang expliquée aux enfants - Sparadrap](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Boiterie ou refus de marcher chez l'enfant' \(2000\), mis à jour le 29.06.2017 et adapté au contexte belge le 07.10.2017 - ebpracticenet](#)